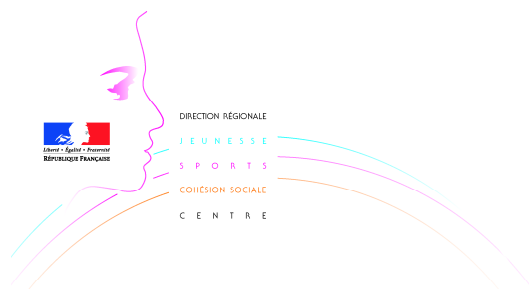




MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE,  
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



## FICHE INFORMATION

### Module de sensibilisation aux métiers de de l'animation sportive et socio culturelle

#### Objectifs :

- Avoir une représentation plus fiable du secteur de l'animation socioculturelle et sportive (employeurs, publics, activités)
- Affiner et valider un projet professionnel dans les métiers de l'animation socioculturelle et sportive
- Être acteur dans la prospection d'un contrat en repérant les employeurs potentiels
- Acquérir des pré-requis (notamment en matière de savoir-être), préalable à la mise en contact avec un public
- Repérer ses forces et difficultés au regard d'une entrée en formation
- S'informer sur les formations du secteur (y compris les modules intermédiaires de remise à niveau)
- Se préparer aux tests de sélection et à l'entrée en formation professionnelle

#### Publics cibles :

- Jeunes éligibles au dispositif Emploi d'Avenir recherchant un contrat ou entrés en contrat sur le secteur de l'animation socio-culturelle et sportive

#### Contenus :

- Échanges sur le métier d'animateur et ses différentes réalités
- Cadre d'intervention (déontologique et réglementaire)
- Visites de structures
- Connaissance des publics
- Temps informels (découvertes de nouvelles activités sportives ludiques,...)
- Apports sur les formations et certifications existantes

**Dates de formation** : du 7 au 11 octobre 2013

**Date limite d'inscription** : 20 septembre 2013

**Nombre de places** : 15

**Lieu** : CREPS de la Région Centre

**Volume d'heures de formation** : 35 h

**Tarif horaire** : 8,50 €

**Coût de formation (frais pédagogiques)** : 297,50 €

**Coût d'hébergement (pension complète (5 jours))** : 115,85 €

### **Prise en charge financière**

- Jeunes (avant signature de contrat Emploi d'Avenir)  
Frais pédagogiques et hébergement : financement DRJSCS
- Jeunes salariés en Emploi d'Avenir (*en associations*)  
Frais pédagogiques et hébergement : OPCA
- Jeunes salariés en Emploi d'Avenir (*en collectivités*)  
Frais pédagogiques : financement DRJSCS  
Frais d'hébergement : employeur

### **Pour plus de renseignements, prendre contact avec le CREPS :**

M. Patrice RODDIER : [patrice.roddier@creps-centre.fr](mailto:patrice.roddier@creps-centre.fr)